

Séance du 16 janvier 2008

Le seize janvier deux mil huit à dix neuf heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur J. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Messieurs JOVILLARD, VIEUX, GUNTHER, RATTON, MORRA, THIOLAIRON, DEVOS, MERLE.

Etait absent : Monsieur QUEYREL.

Après avoir salué l'assemblée, Monsieur le Maire signale que le prochain conseil de février sera consacré au vote du budget 2008 et ceci avant les élections municipales du 9 mars 2008.

ORDRE DU JOUR

- présentation et lecture par les trois délégués à la CCPBO, Messieurs VIEUX, GUNTHER, RATTON, du rapport annuel 2006 (activités et budgets). Cette analyse ne soulève pas de remarques particulières de la part de l'assemblée.

- Monsieur le Maire présente à nouveau la demande de la famille RONDIER concernant leur parcelle A277 située sur la VC405 (chemin de St Paul) et jouxtant la parcelle A276 (future parking du bourg). Cette demande stipule de laisser droit de propriété à la commune d'une bande de terrain le long de la VC405 d'une longueur d'environ 2 mètres (à préciser), l'alignement se faisant au droit du mur de la parcelle JULIEN en parallèle de la route (même écart). Plusieurs solutions soit le simple établissement d'un document commun, soit l'élaboration pure et simple devant notaire d'un acte de propriété après balisage de la parcelle par un métreur. Madame RONDIER rappelle que son père (Jean MAYNAND) avait légué à la commune dans les années 1970 la moitié de cette bande de terrain en échange de travaux devant sa propriété. Monsieur et Madame RONDIER demandent que cette donation trouve contrepartie par la livraison d'un camion de gore à l'entrée de leur villa lors des travaux du parking. Le conseil accepte ce principe et laisse Monsieur le Maire libre du choix à retenir pour la commune.

SYDER

Le SYDER vient de nous adresser la programmation des travaux 2008. Il nous annonce avoir déjà recensé en commandes :

- l'éclairage public chemin de Tanay,
- l'éclairage public du lotissement MAYNAND,
- l'éclairage public à BILLY (route du puit),
- la 3^{ème} tranche enfouissement du réseau,
- l'éclairage public du nouveau parking.

Dans ce même courrier, le SYDER nous demande nos remarques éventuelles sur deux chantiers terminés :

- coffret support EDF à MARGAND,
- déplacement candélabre sur la ZA de la gare aux Ponts Tarrets.

BRIGADES VERTES

La CCPBO demande la programmation des travaux pour les brigades vertes et les brigades spécifiques PDIPR. Demande des brigades vertes sur 3 à 4 jours en avril et mai 2008 pour l'entretien le long de la voie ferrée sur la limite de la ZA de la gare aux Ponts Tarrets (le long du bâtiment BODURET et DAOUST). Demande pour l'entretien des sentiers PDIPR en

particulier coupes et enlèvement d'arbres couchés sur la voie du Tacot à hauteur de la route de TARARE (maison PEYRAULT).

BUDGET 2008

Nous avons maintenant confirmation sur la possibilité d'élaborer et de voter le budget 2008. Nous maintenons donc la date du 20 février 2008. Nous avancerons l'horaire du conseil à 18H 18H30 pour le vote du budget et acceptation du compte administratif à 19H.

PETITE ENFANCE

Monsieur le Maire fait compte-rendu de la réunion des 10 maires concernés par le thème BALLAD'OU, organisme du CEPPRA en charge de coordonner, animer et promouvoir le rôle des assistantes maternelles. Les dernières réunions avaient achoppé sur le problème financier. A l'ordre du jour se trouvait la question de la poursuite ou pas de cet organisme sur 2008. En conclusion :

- 2007 n'a pas été payé par les communes à CAP GENERATIONS, organe centralisateur.
- la CAF présente à cette réunion nous confirme sa participation avec un taux d'aide de 55%.
- cette aide appliquée ramènerait la dépense des communes à 3.300 € pour 2008.
- sous cette réserve, l'ensemble des communes présentes accepte la participation 2008.

Le conseil consulté confirme l'acceptation de cette dépense prenant en compte l'intérêt manifesté par les usagers.

CHIENS DANGEREUX

Les problèmes posés par les chiens errants se multiplient sur notre commune. Nous rappelons les mesures que nous avons à prendre :

- confirmer notre adhésion 2008 à la SPA seul organisme habilité à capturer et évacuer les chiens concernés.
- prendre l'arrêté stipulant que les chiens catégories 1 et 2 doivent à l'extérieur être muselés et tenus en laisse.
- toutes autres catégories, si l'animal a un comportement agressif (morsures ou attaques), il y a lieu avec un vétérinaire de faire une « évaluation comportementale de l'animal qui peut aller jusqu'à l'enfermement ».

SERVICE MINIMUM A L'ECOLE

Nous venons de recevoir deux courriers de l'académie et du ministre de l'éducation pour connaître notre position sur la possibilité d'instaurer un service minimum de garde des élèves les jours de grève des enseignants. La rémunération de ce service est prévue à hauteur de 90 € par jour par tranche de 15 enfants. Mesdames CHAUD et PLASSE pouvant assurer cette surveillance, le conseil accepte le principe de cette mise en place.

DIVERS

Les travaux du département pour la construction du pont sur la soanan et du troisième rond point ont démarré (durée du chantier 6 mois). Madame P. PLASSE demande l'achat de petit matériel pour son service entretien des locaux. Monsieur G. GUNTHER nous annonce le début des travaux du SAVA sur la station d'épuration du BREUIL.